



CATA CAMARGUAISE GRADE 5A 15 et 16 JUIN 2019 AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : CATA CAMARGUAISE – Grade 5A

Dates complètes : Les 15 et 16 Juin 2019

Lieu : BAIE D'AIGUES-MORTES

Autorité Organisatrice : SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI PORT CAMARGUE

La mention (DP) dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du Jury être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire.
- 1.3 Les règlements fédéraux.

2 PUBLICITE (DP)

En application de la Réglementation World Sailing 20.9.2 (Code de Publicité), les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les catamarans de série des groupes C1 - C3 – C4. Le groupe C4 est composé des séries Tyka, Dagoon et des catamarans d'une longueur comprise entre 13 à 14 pieds inscrits à la table des ratings FFVoile 2019. Les bateaux à foils sont autorisés à courir.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :

Société Nautique Grau du Roi / Port Camargue
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
Tél. : 04 66 53 29 47
contact@sngRPC.com

- 3.3** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences **FFVoile mention « compétition »** valides ou licence mention adhésion accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an et d'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
 - le certificat de jauge ou de conformité.

- 3.4** Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier :
- d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions d'Euros,
 - présenter un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un certificat médical de non contre- indication de la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4 CLASSIFICATION
Sans objet

5 DROITS A PAYER

- 5.1** *Les frais d'inscription requis sont les suivants (Apéritif dinatoire du samedi soir inclus)*
Equipages "Jeune" (-21 ans) : 25 €
Solitaires : 30 €
Equipages "double" : 45 €

6 SERIES QUALIFICATIVES ET FINALES
Sans objet

7 PROGRAMME

- 7.1** Confirmation d'inscription :
Samedi 15 juin 2019
9h00 à 12h00 Inscriptions à la SNGRPC
13h00 Briefing coureurs

- 7.2** Jours de Course :
Samedi 15 juin 2019
14h30 Mise à disposition sur l'eau pour 1 à 5 courses

Dimanche 16 juin 2019
10h30 Mise à disposition sur l'eau pour 1 à 5 courses.
Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures
17h30 Proclamation des résultats et remise des prix, ou dès que possible après les courses.

8 JAUGE
Chaque bateau doit produire un certificat valide de jauge au moment de la confirmation de son inscription.

9 INSTRUCTIONS DE COURSE
Les instructions de course et annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **Samedi 15 juin 2019** ou seront affichées selon la prescription fédérale.

- 10 LIEU**
Emplacement de la zone de course : Baie d'Aigues Mortes.
- 11 PARCOURS**
Les parcours seront des parcours construits (type « Banane » avec dog leg). Ils seront définis dans les instructions de course, ainsi que la zone de course.
- 12 SYSTEME DE PENALITES**
La règle 44.1 est modifiée de telle sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour
- 13 CLASSEMENT**
- 13.2** 2 courses devront être validées pour constituer une série.
- 13.3** Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- 14 COMMUNICATION RADIO (DP)**
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
- 15 PRIX**
Des prix seront distribués à la discrétion de l'organisateur.
- 16 DECISION DE COURIR – DECHARGE DE RESPONSABILITE**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
- 17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Comment se rendre à la S.N.G.R.P.C
- Prendre l'autoroute A9
- Sortir à " MONTPELLIER - EST " (Aéroport international) ou « GALLARGUES » et suivre direction " LES PLAGES ", puis au GRAU du ROI, suivre direction PORT CAMARGUE, CAPITAINERIE et parking Yacht Club, avant port.
- La mise à l'eau est située à proximité de la Capitainerie.
Le stationnement des véhicules et des remorques se fera au parking de la Marine près de la mise à l'eau, accès réglementé.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Société Nautique Grau du Roi / Port Camargue
Quai d'Escale - 30 240 Port Camargue
Tél. : 04.66.53.29.47 contact@sngRPC.com www.sngRPC.com